

Après une présentation de la Réserve naturelle nationale par Joanne Anglade-Garnier, conservatrice, nous nous sommes dirigés vers l'étang. Nous avons pu observer :

- sur le trajet, des espèces des friches et prairies : *Odontites vernus* subsp. *serotinus* (Odontite tardive, AC), *Agrimonia procera* (Aigremoine odorante, PC) et *Agrimonia eupatoria* (Aigremoine eupatoire, CC),

- dans une dépression en cours de fermeture par la Baldingère (*Phalaris arundinacea*, C) :

*Lysimachia vulgaris* (Lysimaque commune, C), *Lythrum salicaria* (Salicaire commune, CC), *Mentha aquatica* (Menthe aquatique, C), *Persicaria amphibia* forme terrestre (Renouée amphibie, C), *Persicaria hydropiper* (Renouée poivre d'eau, AC), *Potentilla supina* (Potentille couchée, protégée en Ile-de-France, RR, déterminante ZNIEFF), *Ranunculus sardous* (Renoncule sarde, AC), *Ranunculus sceleratus* (Renoncule scélérate, C), *Bidens frondosa* (Bident à fruits noirs, PC), *Bidens radiata* (Bident rayonnant, protégé en Ile-de-France, RR, déterminant ZNIEFF) et probablement l'hybride entre ces deux espèces, ainsi qu'*Oxybasis rubra* (Chénopode rouge, PC), *Rumex maritimus* (Oseille maritime, AR) et *Oenanthe aquatica* (Oenanthe aquatique, PC).

- en bordure d'étang, dans la roselière :

*Glyceria maxima* (Glycérie aquatique, PC), *Schoenoplectus lacustris* (Scirpe des étangs, PC), *Typha angustifolia* (Massette à feuilles étroites, PC) et des zones dominées par *Phragmites australis* (Roseau commun, C)

- sur la vasière récemment exondée :

*Limosella aquatica* (Limoselle aquatique, RR, déterminante ZNIEFF)

Au final, la présence de 3 espèces déterminantes ZNIEFF dont 2 protégées (*Bidens radiata*, *Limosella aquatica* et *Potentilla supina*) montre la grande valeur botanique du site. Celle-ci est largement la conséquence de la qualité de sa gestion (lutte contre la fermeture des milieux, gestion « dynamique » du niveau d'eau dont Joanne nous a exposé le principe).

Remarque : les indices de rareté CC (très commun), C (commun), AC (assez commun), PC (peu commun), AR (assez rare), R (rare), RR (très rare), mentionnés après chaque espèce sont tirés de la *Flore d'Ile de France* (P. Jauzein, O. Nawrot, 2011-2013).